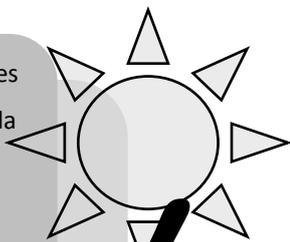


L'actualité des
Associations et de la
Commune pour
Tous les
Usagers Layens



Lay Z'Actu



VOS CONTACTS

Elisabeth Béron (E.B.)

Centre Culturel Dom Calmet

dom.calmet@wanadoo.fr

tél 03.83.22.93.34

Jean-François Benjamoile (J.F.B.)

pour la Commission Municipale
Culture et Communication

mairie.lay-saint-christophe@wanadoo.fr

jean-francois.benjamoile@wanadoo.fr

tél 03.83.22.88.98

Christian Chartier

cchar21057@aol.com

tél 03.83.22.86.43



Les dictons des 2 mois

Qui veut bon navet,
le sème en juillet.
Qui se marie en août,
souvent n'amasse rien du tout.
Pluie de l'Assomption,
8 jours de mouillon.

JUILLET/AOÛT 2012 N° 45

Se La Couler Douce...

C'est ce que fait de nouveau notre Amezule, débarrassée des eaux importunes d'un monstrueux orage dévastateur, c'est ce que fait notre village après le stress d'un printemps électoral surchargé ; les associations, les écoles terminent la saison par de joyeuses fêtes, d'ici à quelques jours

la Grande Cour ne retentira plus du brouhaha des écoliers et quelques commerces vont tirer leur rideau .

Oui, à Lay -Saint -Christophe, on va vivre avec bonheur, un peu au ralenti, histoire de « se la couler douce », de repousser à plus tard les soucis. Seulement profiter de ce qui est **richesse inestimable et gratuite** : de la douceur de notre paysage, de l'air vivifiant de Dame Nature et de nos forêts et ...de la langueur paisible des rives de l'Amezule.

E.B.



Lay Z'Actu :
4 ans déjà !!!!

Calendrier de juillet et août à Lay-Saint-Christophe

contacts

Dimanche 1 ^{er} juillet	Le Bassin de Pompey organise une journée « habitat durable, mon Ecosphère », de 9h à 18h, en bord de Moselle, Espace Multiservices Intercommunal, rue des 4 Eléments à Pompey, pour s'informer, comprendre et découvrir les bonnes pratiques dans nos maisons, nos jardins, et pour nos loisirs.	www.bassinpompey.fr
Samedi 7 juillet	A la Nouvelle Soyotte, soirée cabaret à partir de 20h : « chansons à traire » avec deux chanteurs guitaristes, Simon Goldin et Fred.	03 83 22 81 58
Lundi 9 juillet	Premier jour de l' accueil de loisirs d'été pour les enfants de 4 à 12 ans. Il se poursuivra jusqu'au 17 août. Les inscriptions se font au plus tard le vendredi midi précédant la semaine choisie.	03 83 22 80 21
Vendredi 13 juillet	Dès ce soir, nous fêtons le 14-Juillet , à l'invitation du comité des fêtes. Alors, rendez-vous salle des fêtes Pierre-Rotach, à partir de 17h30 pour les jeux des enfants, vers 19h pour les adultes, avant le bal avec buvette et restauration sur place et, vers 22h30, le feu d'artifice.	03 83 22 80 21
Samedi 21 juillet	Pique-nique cochon grillé autour de la salle des fêtes organisé à midi par le club du 3e âge.	03 83 22 82 53
Dimanche 29 juillet	Fête de Saint-Christophe : à 10h30, messe en plein air suivie d'un apéritif, parc Saint-Christophe, rue de la Levée (si le temps le permet, sinon à l'église).	03 83 22 84 64
Lundi 6 août	Reprise de l' entraînement des footballeurs seniors et U18 à 18h30.	03 83 22 66 22
Vendredi 17 août	Clap de fin pour l' accueil de loisirs d'été (voir le 9 juillet).	03 83 22 80 21
Dimanche 26 août	L'AS Lay participe au 2 ^{ème} tour de la coupe de France de football .	03 83 22 66 22
Samedi 1 ^{er} septembre	14 ^{ème} Challenge Daniel-Ploussard au stade Maurice-Huschar. Tous les joueurs, actuels et anciens, s'affrontent dans un tournoi amical.	03 83 22 66 22



Les messes du dimanche

A Lay St Christophe : dimanche 29 juillet, 10h30, **fête de Saint-Christophe** : voir le calendrier.

A St Martin de Malzéville, à 10h30, **le mercredi 15 août pour la fête de l'Assomption**, et le dimanche 26 août.

03 83 22 84 64

Les activités associatives régulières

Tennis 	L'Association sportive Tennis-club du Moulin Noir a été dissoute avant le rachat des installations sportives par le S.I.S. (Syndicat Intercommunautaire Scolaire) du 1er cycle de Nancy dont notre commune est désormais l'interlocuteur privilégié. Après travaux, l'activité tennis - avec, éventuellement, d'autres activités de balle - reprendra au plus tôt au printemps prochain. D'ici là, il conviendrait de constituer dans notre village un groupe d'amateurs de ces pratiques sportives. Dans un premier temps, cela pourrait se faire sous la houlette de l' association familiale , animée par Frédéric Glodkowski : n'hésitez pas à le contacter si vous-même ou d'autres personnes du village de votre connaissance sont intéressées par ces activités au Moulin Noir à partir de l'année prochaine.	frederic@glodkowski.nom.fr 03 83 22 84 64
Théâtre au Centre Culturel	Un atelier théâtre démarrera en septembre 2012 (peut-être le vendredi 7) avec une troupe d'amateurs, grands ados et adultes, qui portera le nom de "Troupe de l'Ange". L'activité aura lieu tous les vendredis à partir de 20h. Le répertoire sera celui de la comédie, du vaudeville. Les amateurs peuvent dès à présent contacter Isabelle de Lucia.	Isabelle de Lucia 06 58 40 77 33 les après-midi.

Rappel d'autres activités hebdomadaires

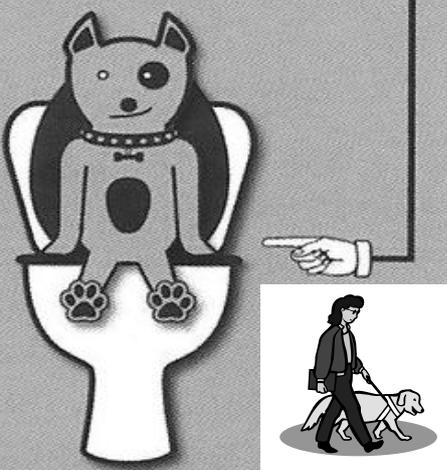
Marché	Tous les vendredis, dès 16h.	Des produits frais de la région (fruits, légumes, fromages, miel...), vous y attendent dans une ambiance chaleureuse.
Vesti-boutique	Tous les mercredis, au Caveau, de 14 à 16h30.	La vestiboutique ferme tout le mois d'août.

La vie quotidienne



Chronique
citoyen-Layenne

TANT QUE VOTRE CHIEN N'EST PAS CAPABLE DE ÇA



Les **déjections canines** – pour parler « proprement » – sont un fléau dans notre village, tant pour l'hygiène publique que pour l'environnement, sur les trottoirs, mais aussi dans les espaces verts (quel mépris pour ceux qui les entretiennent !). Alors, faudra-t-il avoir recours aux sanctions – amendes, facturation du nettoyage...- ? Espérons que ce recours au civisme de leurs maîtres permettra de nous réconcilier tous avec nos amis les chiens !

Un geste citoyen avec un sachet type « canisac » :



C'EST À VOUS DE RAMASSER ! ET RAMASSER, CE N'EST PAS S'ABAISSER !

Pour bien profiter des beaux jours, **les relations de bon voisinage sont particulièrement utiles** :

- Organisons des **fêtes entre voisins**, à l'exemple de celle du 23 juin (rues d'Eulmont et de la Gare) ;
- limitons les nuisances telles que **le bruit** : rappelons que **l'utilisation en plein air des appareils bruyants** (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses...) **est limitée aux horaires suivants** :
Du lundi au vendredi, de 8h à 20h ; les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.
- **Si nous partons en vacances**, nous pouvons solliciter nos voisins pour une surveillance réciproque : le relevé du courrier, l'ouverture des volets, le stationnement d'une voiture devant le domicile... Pensons aussi à laisser une apparence habituelle à notre habitation, à transférer notre ligne téléphonique, à mettre les objets de valeur en lieu sûr...
- **Disponible en mairie** : un **imprimé** signalant notre absence pour bénéficier de **l'opération tranquillité-seniors** mise en place par la Sûreté départementale. Des agents passent chez nous en patrouille, de jour comme de nuit. Bien entendu, ce service gratuit ne constitue en aucun cas une assurance contre les cambriolages, mais il en réduit le risque.

Poubelles : il ne faut les sortir que **le plus tard possible** (lundi soir pour les « bleues », mardi soir pour les « vertes ») et les sacs transparents « jaunes », lesquels ne doivent contenir que des déchets **secs recyclables**, et **les rentrer au plus tôt !**



Dégâts occasionnés au patrimoine communal par la catastrophe naturelle dans la nuit du 21 au 22 mai 2012. Ils sont considérables et ceux qui affectent des **biens assurables** ne seront qu'en partie indemnisés. Quant aux seuls **biens non assurables**, tels que les réseaux de distribution et d'assainissement de l'eau, les dégâts ont été estimés au minimum à 280.000€ HT ! Ce qui représente la totalité d'un programme annuel d'investissement de la commune (hors eau potable et assainissement). C'est dire qu'en attendant de bénéficier d'une subvention du fonds de solidarité en faveur des collectivités touchées par les catastrophes naturelles, notre commune doit renoncer à la plupart des investissements prévus cette année...

Travaux d'eau potable et d'assainissement : ils se poursuivent chemin du Vieux Rupt, ainsi que pour la partie du Chemin Blanc qui descend vers le chemin du Rupt d'Adoué, pour la collecte des eaux de source.

Station d'épuration Amezule Basse. A défaut de la visiter, on peut visiter son site : <http://www.station-amezule-basse.com>

Mairie	Ouverture jusqu'à 19h une fois par semaine, le mardi tout le mois de juillet, le jeudi tout le mois d'août. Permanence des élus maintenue les mercredis 4 et 18 juillet, 1 ^{er} et 29 août.	03 83 22 80 21
Périscolaire	Les dossiers d'inscription 2012/2013 sont à retirer à la mairie et à rendre au plus tard le 25 août.	
Bibliothèque	Les mercredis : fermeture le 4 juillet à 18h30, réouverture le 5 septembre à 15h30. Ouverture exceptionnelle le 22 août à 15h30. Les vendredis : fermeture le 13 juillet à 19h, réouverture le 31 août à 16h.	
Centre Culturel	Un technicien bénévole serait le bienvenu Club informatique pour aider à la maintenance.	

Nos commerçants aussi prennent des vacances : voici leurs jours de fermeture.

(Pour ceux qui ne sont pas mentionnés, merci d'en parler avec eux).

« La Bonne Pâte »	A compter du 27 août.	03 83 22 80 07
« Un Pain de Côté »	Du 13 juillet au 17 août inclus.	http://unpaindecote.free.fr 03 83 22 77 29
« Le Capricorne »	Du 14 juillet au 31 juillet inclus.	03 83 22 80 15
« La Nouvelle Soyotte »	Du 6 août au 25 août inclus.	03 83 22 81 58

Agenda de septembre à noter : - La rentrée scolaire le 4.

- La **brocante** (vide-grenier) le dimanche 9.

Vendredi 21, à 20h30, **concert orgue et trompette** à l'église, précédé l'après-midi d'une séance d'initiation pour les enfants de l'école Antony-Henry.